



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

intégration en milieu scolaire

Question écrite n° 68611

## Texte de la question

M. Jean-François Mattei attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les difficultés administratives que rencontrent les parents d'enfants handicapés notamment au regard des formulaires à remplir afin d'obtenir des financements de matériels pédagogiques adaptés aux besoins des enfants présentant des déficiences sensorielles et motrices. Chaque année, même si l'enfant est déjà scolarisé, ces familles doivent obligatoirement remplir des dossiers fastidieux qui alourdissent encore un peu plus un quotidien semé de difficultés. Alors que l'Etat a déjà pris un certain nombre de mesures en matière de simplification administrative, il demande au ministre ce qu'il entend faire afin qu'un allègement significatif des procédures soit concrètement proposé dans toutes les académies. Il insiste auprès du ministre pour que les familles de ces enfants, particulièrement confrontées à des difficultés d'intégration au sein de notre système éducatif, puissent bénéficier sans tarder d'une telle simplification.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-François Mattei](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68611

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 novembre 2001, page 6410

**Question retirée le :** 10 juin 2002 (Fin de mandat)